



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Maison  
de services  
au public

# INAUGURATION **MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**

DOSSIER DE PRESSE  
25 SEPTEMBRE 2019



VICHYCOMMUNAUTÉ

## LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

**Une Maison de Services Au Public (MSAP) est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.**

Chaque MSAP, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie en réponse à l'amélioration de l'accessibilité des services au public demandée par l'État qui finance la MSAP à hauteur de 30 000 € par an.

En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

La MSAP de Vichy Communauté est un équipement de proximité pour accompagner les habitants de la Montagne Bourbonnaise, éloignés du cœur d'agglomération, dans leurs démarches de la vie quotidienne avec les différentes administrations grâce à des permanences sur place ou des visio-conférences (notamment avec la CPAM). Située au Mayet-de-Montagne, elle propose un accueil physique et un accompagnement numérique. Sur place, un espace de co-working vient d'être créé.



**LA MSAP ACCUEILLE LES USAGERS LUNDI, MARDI ET JEUDI DE 8H30 À 12H15 ET DE 13H À 17H ET LE MERCREDI MATIN DE 8H30 À 12H15.**

26 RUE ROGER DÉGOULANGE  
03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE

**TÉL. : 04 70 59 36 67**

**MSAP@VICHY-COMMUNAUTE.FR**

# LES SERVICES DÉLIVRÉS À LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE VICHY COMMUNAUTÉ AU MAYET-DE-MONTAGNE

- **MISSION LOCALE DE VICHY ET SA RÉGION**

Accueil et accompagnement des moins de 26 ans avec la permanence mensuelle sur rendez-vous en appelant le 04 70 30 15 30. Une permanence est réalisée le 3ème mardi après-midi du mois.

- **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

Informations sur les prestations sociales et accompagnement à l'utilisation du site CAF.fr (création de compte, démarches en ligne, envoi de pièces justificatives...), aux horaires d'ouverture de la Maison de services au public pour la Caisse des Allocations Familiales.

- **ANTS.GOUV**

Accompagnement des usagers pour les démarches à effectuer sur le site ants.gouv pour les demandes d'immatriculation, permis de conduire...

- **TRÉSORERIE**

Recouvrement de l'impôt avec la permanence le lundi de 9h à 12h, qui a lieu deux fois par mois (contacter la MSAP pour avoir des dates précises).

- **MAISON DE L'HABITAT**

Renseignements sur les aides possibles en matière de rénovation de l'habitat avec la permanence de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie de Vichy Communauté le premier lundi de chaque mois.

- **SANTÉ AU TRAVAIL**

Visites médicales sur convocation avec les services de santé au travail interentreprises de l'Allier ;

Un centre médico-psychologique adulte et enfant est également situé au sein de la Maison de services au public.

- **PÔLE EMPLOI**

Suivi des demandeurs d'emploi dans le cadre de

l'accompagnement global avec une permanence le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois entre 9h30 et 12h.

- **LA CARSAT**

Service retraite : informations et conseils pour la retraite avec la possibilité de joindre un conseiller de la CARSAT du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Service social : accompagnement et suivi des personnes ayant des problèmes de santé, par une assistante sociale, le 3ème jeudi matin de chaque mois.

- **CPAM**

Démarches d'accès aux soins, à la prévention et aux remboursements via des visioconférences avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier. Les usagers peuvent être mis en relation directement avec un conseiller, sans rendez-vous le mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h30, et sur rendez-vous les autres jours.

- **NOUVEAU LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ALLIER**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier accompagne les candidats à la création ou la reprise d'entreprise. Une permanence sur rendez-vous est prévue le 2<sup>e</sup> mardi matin de chaque mois. Sous forme de rendez-vous personnalisé, les porteurs de projet peuvent bénéficier de conseils pour confirmer la localisation de l'entreprise, étudier leur marché, trouver le financement des investissements, s'informer sur les différents régimes fiscaux, simplifier les démarches de création-reprise, mobiliser des aides publiques... mais aussi recevoir des conseils dans toutes les phases de la vie de l'entreprise dans différents domaines (commercial, gestion, financier, innovation, etc.).

# RÉNOVATION ET NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS EN 2019

Au cours de l'année 2019, la MSAP a connu d'importants travaux de réfection sur 300 m<sup>2</sup> afin :

- d'améliorer les conditions d'accueil du public pour plus de lisibilité avec un meilleur positionnement du bureau d'accueil,
- de revoir les circulations intérieures pour une meilleure accessibilité,
- d'optimiser les surfaces existantes et la relocalisation de bureaux,
- de créer un « espace numérique » sur 2 salles à proximité d'un espace « convivialité »

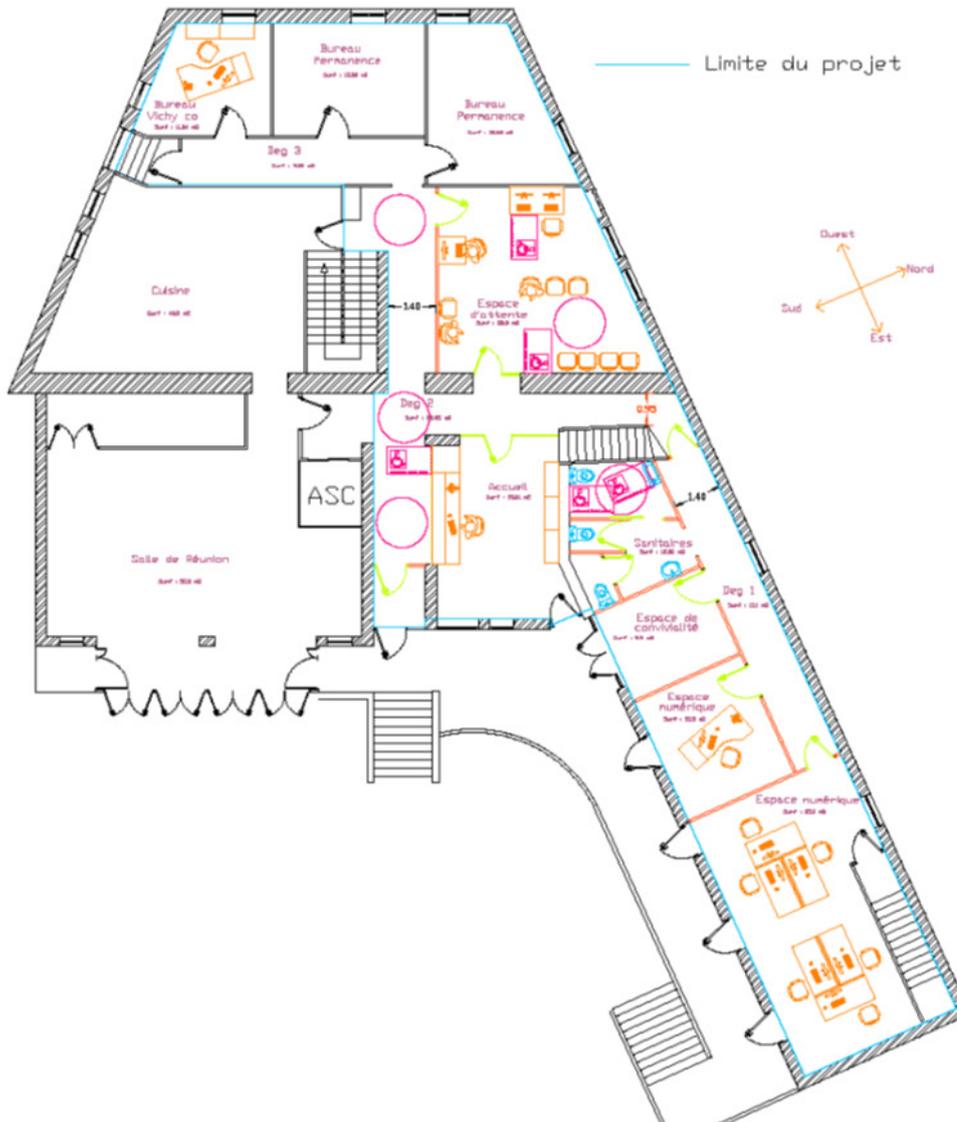
## UN NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL POUR LA MSAP

Sur le vaste bâtiment de 5 niveaux, les travaux se sont concentrés sur le troisième étage avec l'aménagement de salle de réunions et bureaux et le rez-de-chaussée pour l'accueil au public.

- un bureau d'accueil a été aménagé au niveau de l'entrée avec une large ouverture sur les différents accès aux services de la MSAP
- les sanitaires ouverts au public ont été remis aux nouvelles normes d'accessibilité PMR et agrandis,
- un espace « convivialité » a été aménagé
- la salle d'attente et les 3 bureaux de permanences ont été rafraîchis
- toutes les mises en conformités électriques et incendie nécessaires ont été réalisées
- un nouveau cloisonnement et la réfection de locaux ont permis la création d'un « espace numérique » dont les accès pourront être indépendants

**Une nouvelle signalétique extérieure et intérieure accompagnera ces réfections et le revêtement de la cour a été rénové en enrobé. Il reste à faire le marquage au sol et l'aménagement paysagé.**





## NOUVEAU : UN ESPACE NUMÉRIQUE

Une étude de faisabilité d'un réseau de Tiers Lieux, lancée à l'échelle du Pays Vichy-Auvergne a mis en évidence un double constat :

- le développement du péri urbain sur le bassin de Vichy
- l'arrivée de nombreux actifs contraints à des déplacements pendulaires.

Le rapprochement emploi-habitat est aujourd'hui un enjeu prioritaire pour les territoires ruraux et péri urbain et pour garantir le maintien des activités économiques.

**L'étude a montré que la commune du Mayet-de-Montagne était pertinente sur le territoire de Vichy Communauté pour diverses raisons :**

- Implantation en Centre Bourg au sein de la maison de services au Public.
- Connexion très haut débit
- Mutualisation avec les autres équipements
- Possibilité d'accès indépendant 24/24
- Les travaux ont été concomitants avec la réfection de la MSAP où l'espace numérique occupe un espace de 58 m<sup>2</sup> :
  - 1 bureau individuel de 13 m<sup>2</sup>
  - 1 espace de coworking de 35 m<sup>2</sup>
  - 1 salle de repos/reprographie de 10 m<sup>2</sup>

Les espaces de réunions sont mutualisés avec la MSAP. Ce projet d'espace numérique répond aux besoins des habitants de la Montagne Bourbonnaise, des actifs, télétravailleurs, autoentrepreneurs et futurs arrivants.

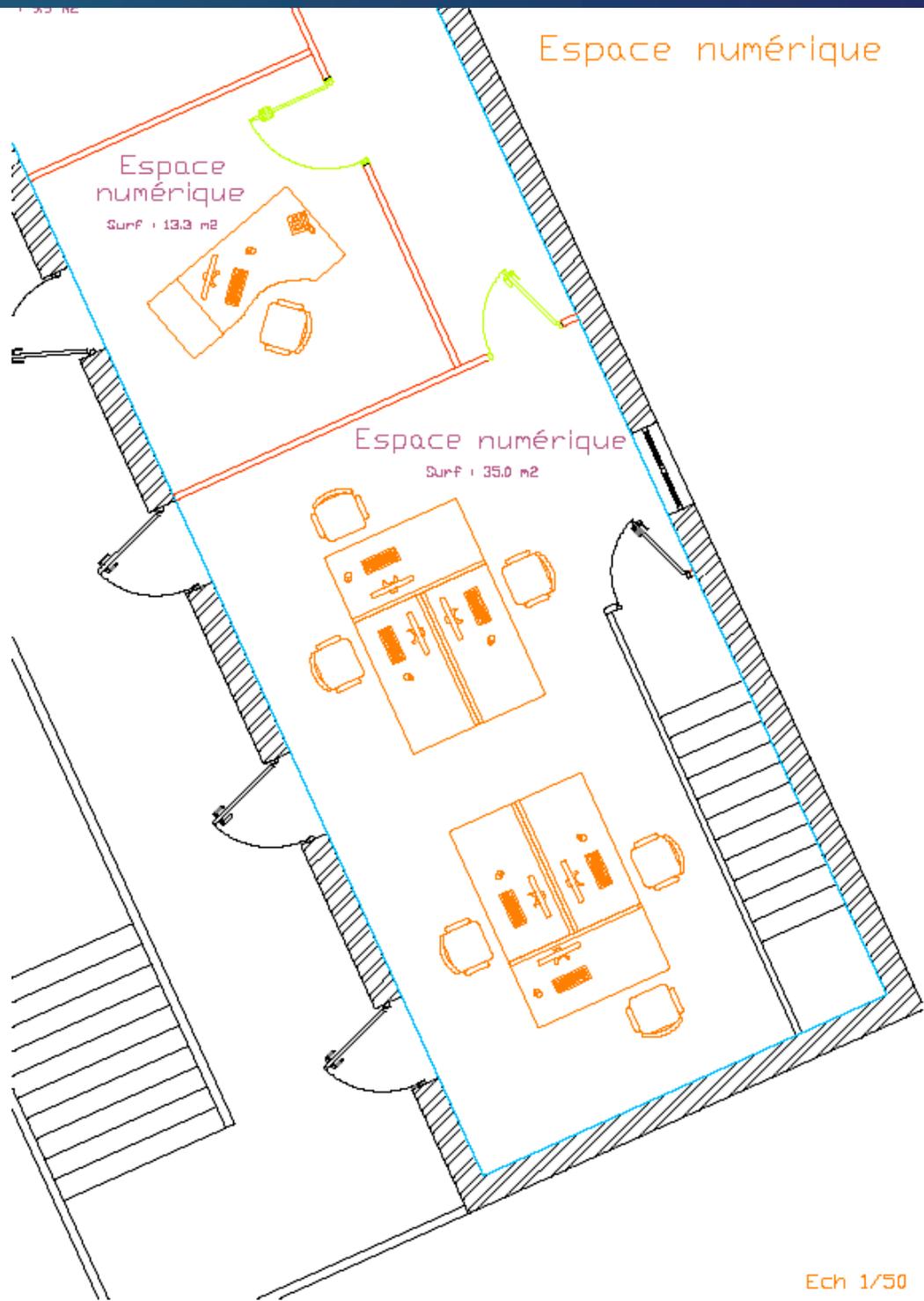
### Financement de l'Espace de co-working

**28 000 € subventionnés à 80 % par les fonds européens FEADER (22 455.99 €)**



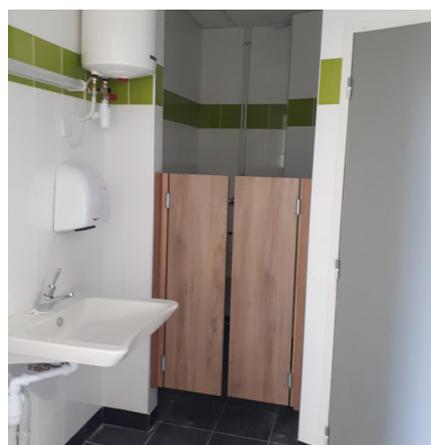
### JEUDI 26 SEPTEMBRE

OUVERTURE DE L'ESPACE DE CO-WORKING AUX ÉQUIPES INSCRITES AU JEU D'ÉVASION AEGA CRÉÉ PAR LE CAVILAM - ALLIANCE FRANÇAISE



# TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC AU MAYET DE MONTAGNE

- Désamiantage  
Entreprise ADS 5 100,00 €
- Démolition - Gros Œuvre  
Entreprise DUPRAT 24 949,07 €
- Étanchéité toiture  
Entreprise SUCHET 5 145,30 €
- Menuiserie Bois  
Entreprise AMCD 22 995,04 €
- Menuiserie Aluminium  
Entreprise ALU FR 7 410,00 €
- Plâtrerie peinture faux-plafond  
Entreprise ADIP 77 263,50 €
- Carrelage - faïence  
Entreprise ALEXANDRE 5 935,33 €
- Sols souples  
GROUPE BERNARD 12 405,47 €
- Signalétique  
Entreprise ALPHA B 2 629,00 €
- Chauffage - Plomberie  
Entreprise PORSENNA 18 108,92 €
- Électricité  
Entreprise ROMANOWSKI 60 211,60 €



**TOTAL € H.T** 242 153,23 €  
**TVA 20%** 48 430,65 €  
**TOTAL € T.T.C** 290 583,88 €

SUBVENTIONNÉS À HAUTEUR DE 65 774 € HT  
PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER



**DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE**  
communication@vichy-communaute.fr  
+33 (0)4 70 96 57 31 - +33 (0)06 24 60 62 88



9, Place Charles-de-Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX - + 33 (0)4 70 96 57 00 - accueil@vichy-communaute.fr

[WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR](http://WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR)